



Projet Pédagogique 2020/2021

Accueil de Loisirs Jean Jaurès

34, Avenue Jean Jaurès

93310 Le pré saint Gervais

Tel : 01.49.42.70.23

Directrice : Sonia ATIG

Directrice adjointe : Mélanie CHRISTOPHE

Sommaire

Introduction :	3
PROJET PEDAGOGIQUE	4
I. Présentation organisme : UFCV	4
II. Structure :	5
III. Public accueilli :	6
1. Caractéristiques du Public :	6
2. Accueil d'enfants porteurs de Handicap :	7
3. La place des familles :	7
IV. Mes intentions	8
Intentions éducatives de la ville :	Erreur ! Signet non défini.
Objectifs généraux et opérationnels du directeur :.....	9
V. Les Moyens Humains :	9
1. La coordination :	9
2. L'équipe de direction :.....	10
3. L'équipe d'animation :	12
4. Droits et Devoirs de l'équipe :.....	13
PROJET DE FONCTIONNEMENT	14
I. La vie quotidienne :	14
1. Organisation Globale :	14
2. Règles de vie :.....	22
II. Organisation des activités :	23
III. Hygiène & Sécurité :	27
1/ Prévention des risques et consignes de sécurité.....	27
2/ Suivi sanitaire.....	28
IV. Evaluation :	30

Introduction :

Dans la continuité des objectifs de l'accueil de loisirs Jean Jaurès de l'année 2019/2020 nous allons, cette saison, axer notre travail sur les besoins du public en prenant en compte les évaluations effectuées en cette fin d'année. Cela nous permettra de mettre en avant des pistes de travail cohérentes afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants d'âge élémentaire de la ville du Pré Saint Gervais dans notre accueil de loisirs et notre accueil périscolaire.

Il me semble nécessaire de permettre à chacun de se sentir acteur de ses temps de loisir. La vie en collectivité se doit d'être cadrée avec un large choix pour l'enfant ce qui permettra son épanouissement.

L'aspect relationnel est tout aussi important car les échanges, le partage et l'écoute sont les éléments clés d'une bonne entente au sein du groupe. Nous mettrons en place une organisation permettant l'expression de chaque enfant, la mise en avant de leurs idées et leurs besoins. Un enfant libre de pouvoir s'exprimer dans le respect de chaque individu est un enfant qui saura trouver sa place au sein de la collectivité.

C'est dès le plus jeune âge que les individus se construisent en tant que citoyens, c'est pour cela qu'il est indispensable de favoriser les valeurs communes de la citoyenneté telles que la laïcité, l'égalité filles/garçons, ainsi que la liberté de chacun dans le respect d'autrui. En tant qu'acteur de l'éducation de l'enfant, il est de notre devoir de participer à la construction du citoyen de demain.

L'accueil de loisirs se situe dans la continuité des temps scolaires et d'apprentissage. C'est pourquoi il est nécessaire de permettre à chacun d'éveiller sa curiosité, de découvrir des nouvelles choses et pourquoi pas d'approfondir les apprentissages de l'école. Une étroite collaboration avec le corps enseignant sera mise en place afin d'échanger sur d'éventuels projets communs, mais aussi faire le lien auprès des familles concernant les enfants que nous accueillons.

Ce projet pédagogique est rédigé de manière à construire le travail de l'équipe d'animation et donner des axes de travail éducatifs sous formes d'objectifs réalisables et évaluables. L'objectif de ce projet est d'organiser les temps d'accueil de loisirs en respectant ces valeurs et ces intentions.

Pour cela, nous prendrons en compte les intentions éducatives de la Ville du Pré Saint Gervais, de l'UFCV mais aussi les valeurs de la directrice citées ci-dessus. Ce projet est rédigé en collaboration avec les animateurs afin de mettre en place une organisation de travail prenant en compte les compétences et les volontés de chaque membre de l'équipe.

PROJET PEDAGOGIQUE

I. Présentation organisme : UFCV

L'UFCV est une association nationale d'éducation populaire reconnue d'utilité publique et agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public. Le siège et la délégation Ile de France se situent au 140, Avenue Jean Lolive 93500 PANTIN

Cet acteur majeur de l'économie sociale et solidaire s'appuie sur un réseau de plus de 800 adhérents individuels et personnes morales, près de 2800 bénévoles et 820 salariés permanents.

Elle officie sur plusieurs domaines :

- organisations de séjours vacances pour enfants, adolescents et personnes en situation de handicap mental
- l'animation territoriale ; les accueils de loisirs, les crèches...
- la formation professionnelle (BPJEPS/DEJEPS...)
- l'insertion professionnelle et sociale
- la formation BAFA/BAFD

Ses valeurs sont laïques et pluralistes. L'UFCV fonde ses actions sur la tolérance et la solidarité. Elle met en valeur la formation tout au long de la vie, dans un esprit d'éducation populaire favorisant le sens critique et l'ouverture à l'autre. Elle suscite l'engagement en invitant chaque personne à évoluer et s'impliquer pour les autres.

Afin de soutenir les directeurs, le projet éducatif de l'UFCV définit les objectifs prioritaires suivants :

- le centre de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre
- le centre de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et compétences, leurs besoins)
- le centre de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des droits des enfants
- Le centre de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement

La ville du Pré Saint Gervais a signé une convention de partenariat avec l'UFCV pour la gestion de ses accueils de loisirs. L'UFCV met à disposition tout son savoir-faire afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants de la ville.

Pour la rédaction de ce projet, nous nous reposerons sur les intentions éducatives de l'UFCV et celles de la ville du Pré Saint Gervais qui partagent des valeurs communes et qui travaillent en étroite collaboration et partenariat.

II. Structure :

L'accueil de loisirs Jean Jaurès est implanté au sein des 2 écoles Jean Jaurès et Pierre Brossolette au 34 avenue Jean Jaurès 93310 Le Pré Saint Gervais.

Nous avons à disposition plusieurs espaces au sein des écoles pour organiser l'accueil, les activités et la vie quotidienne des enfants :

- 2 halls d'accueil,
- 2 préaux couverts,
- 2 cours,
- 2 salles d'activités (Atelier, Bibliothèque),
- une salle commune avec l'école dédiée aux activités calmes et jeux de sociétés (Ludothèque)
- une grande salle de restauration.

Nous sommes situés dans le quartier Jean Jaurès à proximité de la Bibliothèque François Mitterrand avec qui nous travaillons sur différents projets.

La ville offre aussi une multitude d'équipements et d'infrastructures que nous utilisons au quotidien sur des projets sportifs et culturels :

- 2 gymnases (Gymnase Nodier et Gymnase Séverine),
- une maison des associations avec plusieurs salles,
- une piscine municipale,
- des courts de tennis municipaux,
- plusieurs parcs et squares,
- une salle polyvalente (rue Danton),
- une école de musique,
- une salle de spectacle (Jacques Prévert)

La structure accueil des enfants sur différents temps distincts tout au long de la semaine et de l'année, nous distinguons 4 temps spécifiques en termes de projets et de réglementation :

- Accueil périscolaire matin (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 7h30 à 8h35)
- Accueil périscolaire soir (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 16h30 à 18h30)
- Mercredis (7h30 à 18h30)
- Vacances scolaires (tous les jours de 7h30 à 18h30)

III. Public accueilli :

1. Caractéristiques du Public :

Caractéristiques du public accueilli :

Sur l'accueil de loisirs Jean Jaurès, nous accueillons les enfants d'âge élémentaire (6-10 ans) fréquentant principalement les écoles Jaurès et Brossolette. Nous assurons toutefois l'accueil d'autres enfants en fonction des temps de la semaine et de l'année :

- Accueil Matin et Accueil soirs = les enfants de Jaurès et Brossolette
- Mercredis = enfants de Jaurès, Brossolette et de l'école privée Saint Joseph
- Vacances Scolaires = enfants de Jaurès, Brossolette, Saint Joseph et l'école Anatole France (nous accueillons aussi quelques enfants extérieurs à la ville)

Le fait d'accueillir des enfants aux lieux d'habitation et situations sociales différents permet d'avoir sur la structure de loisirs une grande mixité et une richesse dans les échanges et les relations. En effet, les enfants n'ayant pas la même « maîtrise » des espaces et des locaux multiplient les moments d'entraide, les rôles de chacun sont implicitement définis, il y a les enfants « accueillant » et les enfants « accueillis ».

Toutefois cette disparité peut provoquer des manquements en termes de communication et de transmission d'information. La maîtrise du fonctionnement chez les enfants de Jaurès et Brossolette est un avantage pour leur autonomie dans l'accueil de loisirs.

Nous avons sur les temps d'accueils des effectifs variables pouvant aller de 85 à 130 sur les temps d'accueil du soir et les ateliers. Il en est de même pour l'accueil du mercredi. L'écart est plus notable sur les vacances scolaires car nous pouvons avoir de 30-35 enfants (semaine de Noël, mois d'Août) à 115-120 enfants (vacances d'hiver ou Toussaint)

Caractéristiques générales du public :

Nous accueillons donc des enfants d'âge élémentaire (6 à 10 ans) avec ses spécificités et ses particularités. Nous nous devons de les prendre en compte car c'est une longue période dans la vie de l'enfant durant laquelle il évolue énormément et se construit en tant que futur adolescent puis en tant qu'adulte.

L'enfant d'âge élémentaire a pour principale caractéristique d'être en pleine croissance (il y a en général 40 à 50cm entre l'enfant de CP et l'enfant de CM2). Sa croissance est constante ce qui lui permet de développer sa motricité assez facilement. Il est très adroit et maîtrise de mieux en mieux son corps ce qui lui permet de développer rapidement ses compétences. L'accueil de loisirs est un lieu qui doit lui permettre de découvrir des choses et aussi de les approfondir en étant acteur de son apprentissage, il va pouvoir se fixer des objectifs et repousser en permanence ses limites.

Il en est de même concernant ses capacités cognitives et intellectuelles. Etant dans une dynamique scolaire, il saura développer des automatismes d'apprentissage, de compréhension et de résolutions de problématiques. Il évoluera rapidement à ce niveau-là et voudra sans cesse mesurer ses capacités à son entourage.

Au niveau relationnel, l'enfant d'âge élémentaire se rapproche assez facilement des autres et se créent les premières réelles amitiés. L'enfant se trouve notamment des partenaires de jeu : « on est copains parce qu'on joue ensemble ». Le ludique est essentiel dans la création d'un groupe et c'est

par là que l'accueil de loisirs permettra une bonne entente générale. Il existe toutefois une difficulté relationnelle à cet âge-là ; c'est la mixité de genre. Les garçons ne veulent pas être avec les filles et vice et versa. D'où l'importance pour nous d'organiser nos activités et notre vie quotidienne en favorisant la mixité dans les groupes. Ce qu'il faut savoir c'est qu'en termes de capacités et compétences, il n'y a aucune distinction aussi bien physique qu'intellectuelle. Nous pouvons sans problème organiser des jeux sportifs durant lesquels les filles et les garçons auront les mêmes chances et les mêmes capacités.

Nous élaborons donc une organisation adaptée à cette tranche d'âge permettant un épanouissement de chacun et un accompagnement dans cette phase d'évolution de l'enfant.

2. Accueil d'enfants porteurs de Handicap :

L'équipe d'animation, diplômée BAFA peut raisonnablement envisager d'adapter son fonctionnement à des enfants porteurs d'handicap physique (accessibilité, suivi sanitaire, activités adaptées...) ; il s'agira pour cela de communiquer avec les familles, et de prendre scrupuleusement les consignes des experts, et de les appliquer à la lettre.

En ce qui concerne l'accueil d'enfants porteurs d'handicap mental, la question est plus délicate. Nous ne sommes pas formés spécifiquement à cet exercice, nous aurons donc besoin de personnel supplémentaire pour proposer au mieux l'accueil de ces enfants.

La Mairie du Pré Saint Gervais et l'UFCV s'engagent à fournir des animateurs en plus, chaque fois qu'un enfant bénéficie de l'apport d'un AVS en cadre scolaire, et dès lors qu'il a un dossier auprès de ma MDPH.

3. La place des familles :

Bien que nous laissions beaucoup de place au fait que l'enfant soit acteur de ses temps de loisirs, nous nous efforçons d'entretenir une communication constante avec les familles. Et cela pour divers sujets : informations générales, activités, santé, relais de l'école, contribution aux temps de loisirs...

En tant qu'acteur du service public, notre rôle est de pouvoir permettre un accueil collectif mais aussi individualisé avec chaque famille. La direction et l'équipe d'animation restent à disposition des parents en cas de demande particulière, en cas de besoin spécifique, ou autre.

Nous organisons plusieurs temps dans l'année durant lesquels nous sollicitons la présence des parents comme des événements particuliers, des réunions d'informations, des temps conviviaux, etc... Nous restons aussi à la disposition d'un parent qui aurait un besoin particulier. Nous sollicitons aussi les parents pour des projets spécifiques ou des activités notamment en cas de besoins de matériel recyclé, goûters améliorés, anniversaires, etc...

La communication se fait tout au long de l'année, par le biais d'affichages, de flyers, mais aussi de vive voix au moment des temps d'accueil.

IV. Mes intentions

Diagnostic :

Au regard du bilan 2019-2020, nous avons pu observer en équipe plusieurs éléments que nous garderons dans notre organisation, mais aussi d'autres aspects à améliorer voire à modifier.

A GARDER	A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none">• Le choix de l'enfant• La diversité des ateliers• La répartition des enfants dans les ateliers• La communication au sein de l'équipe	<ul style="list-style-type: none">• La gestion du matériel• La boîte à idées• Le ressenti des enfants• La diversité dans les ateliers• L'inclusion des enfants différents• La découverte du goût

Orientations de la ville (PEGG) :

Nous retiendrons 3 orientations qui nous semblent importantes au regard du diagnostic effectué et qui correspondent pleinement à l'accueil de notre public :

- **Citoyenneté** : Donner à chaque enfant la possibilité de se construire comme un citoyen épanoui et éclairé à travers un parcours éducatif riche et correspondant à ses besoins et ses aspirations.
- **Education alimentaire** : Encourager les enfants à goûter, à découvrir de nouvelles saveurs en proposant des ateliers autour du goût.
- **Lutter contre la discrimination** : La valorisation de la différence, Nous partons du principe que chaque enfant est différent, c'est une réelle richesse dans un groupe.

Objectifs généraux et opérationnels de la directrice :

1/ Amener les enfants à accepter la différence et à développer leur capacité d'empathie

- Les enfants seront capables de formuler leurs craintes et leurs peurs par apport à la différence
- Les enfants feront preuves de tentatives d'intégration pour tous les enfants de l'accueil de loisirs
- Les enfants seront capables de faire des propositions permettant l'adaptation dans l'organisation des jeux

2/ Amener les enfants à se responsabiliser dans la vie de la collectivité

- Les enfants seront capables de missionner leur délégués pour qu'ils fassent remonter leur propositions d'ateliers
- Les enfants seront en capacités quelques que soit leur âges à faire des conseils d'enfants, qui s'agrandira ou se modifiera au fil de l'année.
- Les enfants seront capables de connaitre et comprendre l'organisation de la vie communale

3/ Amener les enfants à découvrir des nouveaux goûts et équilibrer leur alimentation

- Les enfants seront capables de goûter les plats proposées sans que les animateurs insistent
- Les enfants seront capables d'identifier au gout, à la vue les fruits et les légumes de chaque saison
- Les enfants seront capables de manger sans gaspiller

V. Les Moyens Humains :

1. La coordination :

- Responsable des Accueils de Loisirs : Romain CECCARINI
- Coordinatrice pédagogique : Sarah KSAER
- Coordinatrice administrative : Véronique Suarez

Rôle de la coordination :

La coordination est avant tout l'interface entre l'employeur (l'UFCV) dont elle est le représentant au niveau du territoire, et la collectivité ; elle est également l'intermédiaire entre les salariés et les services supports de l'UFCV, et est en relation avec les organismes institutionnels et réglementaires.

La coordination est plus particulièrement chargée :

- De la mise en œuvre d'une démarche qualité,
- Du recrutement et du management des équipes,

- De l'accompagnement des directions lors de l'écriture de leurs projets pédagogiques,
- De la validation et suivi de ces projets pédagogiques sur le terrain,
- De l'accompagnement des directeurs stagiaires,
- Du suivi des activités au quotidien sur le dispositif,
- De la gestion et suivi du budget des accueils
- De la gestion et du suivi des fournisseurs,
- De la rédaction du bilan annuel d'activité,
- Du traitement et validation des documents liés aux ressources humaines des salariés,
- De la déclaration des séjours et des équipes via la Télé procédure des Accueils Collectifs de Mineurs,
- De l'accueil des familles et du suivi des réservations,
- De la coordination d'événementiels.

2. L'équipe de direction :

- Directrice : Sonia ATIG
- Directrice adjointe : Mélanie CHRISTOPHE

La directrice est notamment responsable de :

La sécurité des biens et des personnes

S'assure de la conformité et du respect de la législation en matière de sécurité, de protection des mineurs et d'assurance.

L'administratif

- Affichages réglementaires, déclarations d'accident.
- Suivi administratif du public fiches sanitaires, listings des présences, dossiers du personnel.

La gestion du budget

- Gestion du budget pédagogique, ventilation et commandes de matériel.

L'éducation, l'animation

- Rédige et conduit un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de l'UFCV (prestataire de service public) ainsi qu'avec les orientations pédagogiques de la Mairie du Pré Saint Gervais, et coordonne son action en veillant à la cohérence entre les objectifs, les actions et les moyens mis en œuvre.
- Participe aux réunions de direction, programmées par la coordination.

La gestion du personnel

- Anime et encadre son équipe. Réunions, projets plannings, horaires et vacances.
- Veille à la mise en place d'informations et d'outils de formation à l'intention de son équipe.

La formation

- Accueille et assure le suivi puis l'évaluation des stagiaires dans le cadre de leur stage pratique.
- Accompagne les animateurs dans la rédaction et le suivi de leurs projets d'animation.

La communication

- Représente sa structure : assure le relai entre les animateurs, les familles, la coordination et les partenaires.
- Participe aux conseils d'école et aux réunions de suivi en mairie.

Du matériel et des locaux

- A en charge les responsabilités relatives au mobilier et au matériel d'exploitation.
- Garantit la bonne utilisation des locaux.

- Hygiène et aménagement.

La directrice adjointe doit, quant à elle, maîtriser les prérogatives liées au rôle de direction car, en plus de ses fonctions, elle doit être à même de remplacer la directrice dont elle est adjointe ou tout autre directeur(ices) du Pré Saint-Gervais, à tout moment (congé, maladie, formation...).

Enfin, elle doit également maîtriser les prérogatives liées à la fonction d'animateur, car elle peut à tout moment être amené à effectuer des remplacements d'animateurs, ou compter dans les effectifs d'encadrement de l'accueil.

Afin de mieux organiser le travail entre les membres de l'équipe de direction, une répartition des tâches est effectuée en début d'année. Cette répartition n'est pas figée et chacun doit être à même de compléter ou remplacer l'autre dans ses missions.

Répartition des rôles de l'équipe de direction :

Directrice : Sonia	Directrice adjointe : Mélanie
<p>Pédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet pédagogique, ○ Suivi Projets individuels d'animateurs sur les TAP ○ Validation plannings d'animateurs et échéanciers, ○ Formation équipe + Stagiaires (BAFA, BAFD, stages d'observation...) <p>Administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pointage effectifs, ○ Gestion des fiches enfants ○ Gestion des PAI <p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Relation Familles, collectivité, partenaires, services supports <p>Gestion d'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi horaires ○ Gestion congés ○ Réunions d'équipes ○ Recrutement <p>Budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi comptable ○ Garant du budget et de la transmission à la coordination 	<p>Organisation générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion plannings d'activité ○ Commandes et suivi matériel pédagogique et fongible ○ Evènementiels ○ Recherche sorties ○ Réservation prestations, autocars, pique niques ○ Relations inter-centres <p>Administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pointage effectifs ○ Gestion des fiches enfants ○ Gestion des PAI <p>Pédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi projets individuels d'animateurs sur les Mercredis et vacances scolaires ○ Projet d'accueil du matin ○ Référent projet Eco-Mômes en partenariat avec Est Ensemble <p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Relation familles et partenaires enseignants ○ Signalétique, affichages...

3- L'équipe d'animation :

La composition de l'équipe d'animation est susceptible d'évoluer en cours d'année. Elle est notamment adaptée au nombre d'enfants accueillis sur la structure conformément aux normes d'encadrement. La constitution de l'équipe d'animation respecte la réglementation de la DDCCS en termes de taux d'encadrement et diplômes :

- 1 animateur pour 12 enfants en accueil extrascolaire
- 1 animateur pour 14 enfants en accueil périscolaire
- 50% diplômés au minimum
- 20% non diplômés au maximum

Pour l'année 2019/2020, l'équipe d'animation est composée :

Accueils du matin	Accueil du soir	Mercredis / vacances
Céline Conrad (référente matin)	Céline Conrad	Gilda Viegas
Denise Degroot	Alban Graniti	Olivier Mariale
Emmanuel Petremann	Olivier Mariale	Céline Connard
Fatima Lamari	Emmanuel Petremann	Emmanuel Petremann
Thoria Barru	Thoria Barru	Thoria Barru
Gilda Viegas	Marquise Marcelin	Marquise Marcelin
Olivier Mariale	Mohamed Yattara	Alban Graniti
	Gilda Viegas (lundi)	Denise Degroot
	Djéréba Koita	Fatima Lamari

Rôle de l'animateur :

Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants qu'il a sous sa responsabilité.

Il conçoit et rédige un projet d'animation adapté aux besoins et attentes du public, issu de son observation et basé sur un constat clair.

Auprès des enfants :

- Accueille les enfants et leurs familles
- Encadre les temps de vie quotidienne des enfants
- Conçoit des plannings d'activité adaptés au niveau et au rythme de son public
- Anime son activité de la préparation au rangement.
- A l'écoute, il connaît les besoins de son public et répond à ses demandes.
- Sait accepter le refus, solliciter l'enfant sans forcer.
- Force de proposition, il s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Respecte l'enfant en tant qu'individu à part entière.

Travail en équipe :

- Participe aux réunions de préparation.
- Sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Travaille en collaboration avec l'équipe de direction ainsi que les personnels partenaires (éducation nationale, personnels de service...).
- Connaît l'importance de la ponctualité.

Communique

- Avec les familles, ouvert au dialogue et à la transmission (infos diverses).
- Sait répondre à des demandes d'organisation, il sait orienter vers les personnes concernées.
- Fait part aux responsables des problèmes survenus au cours de la journée.
- Communique avec ses collègues afin de favoriser un bon fonctionnement : utilisation des espaces, du matériel...

4- **Droits et Devoirs de l'équipe :**

- Règles de vie de l'équipe :

En tant qu'animateur ou directeur, chaque membre de l'équipe s'engage à respecter un certain nombre de règles de vie, les éléments suivant ne sont pas négociables et entraîneront en cas de manquement une sanction immédiate :

- Tout comportement violent physiquement ou verbalement
- Consommation de produits illicites ou d'alcool
- Non-respect de la réglementation des ACM
- Tout comportement hors la loi

En outre, chaque membre de l'équipe s'engage aussi à respecter les règles d'organisation permettant un travail efficace :

- Assiduité
- Ponctualité
- Respect des individus et du matériel
- Tenue adaptée à l'animation
- L'animateur a un devoir de surveillance et de vigilance
- Posture d'animateur dynamique
- Eviter tout conflit en présence des enfants et des familles

- Organisation des pauses :

Afin de permettre un travail efficace et éviter les coups de fatigue, nous devons organiser les temps de pauses des animateurs en respectant le travail de chacun et les taux d'encadrement.

Selon les temps d'accueil, les pauses ne seront pas organisées de la même manière :

- Temps du matin (7h30-8h35) : pas de pause
- Temps du soir (16h30-18h30) : un roulement devra être effectué après les ateliers (à partir de 18h00) pour prendre une pause de 5min maximum
- Mercredis : 1 pause de 5 min pour les animateurs n'ayant pas de coupure journée
- Vacances scolaires : 1 pause de 5 min le matin et 1 pause de 5 min l'après-midi

Cette pause permettra à l'animateur de souffler un moment, de prendre un café ou autre et pour les fumeurs de pouvoir fumer une cigarette.

Afin d'éviter les conflits et les manques de communication, la prise d'une pause devra respecter certaines consignes :

- La pause doit être prise hors des temps d'activité

- Prévenir les collègues que l'on prend une pause
- Eviter de laisser un grand groupe d'enfant aux autres animateurs

PROJET DE FONCTIONNEMENT

I. La vie quotidienne :

1. Organisation Globale :

Pour mieux répondre à nos objectifs, nous avons décidé en équipe d'organiser les temps d'accueil de l'enfant de façon à ce qu'il soit l'élément central du fonctionnement. Son épanouissement passera par la pleine compréhension et son implication dans l'organisation de sa journée.

Sur ce projet, nous détaillerons les différents temps de la vie quotidienne en fonction de la spécificité du temps d'accueil (Accueil périscolaire Matin et Soir, Accueil périscolaire Mercredi et Accueil Extrascolaire)

A. Accueil périscolaire Matin et Soir :

Accueil du Matin (7h30 - 8h35)		
Temps de la vie quotidienne	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur
<p><u>7h30-8h35 :</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarrer la journée en douceur avec des possibilités d'activités variées et calmes ➤ Organiser un temps d'éveil récréatif avant l'entrée en classe ➤ Permettre une bonne communication entre les parents et les enseignants <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 animateur au listing ➤ 1 ou 2 animateurs dans l'Atelier ➤ 1 animateur dans la Bibliothèque ➤ 1 ou 2 animateurs dans la Ludothèque 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant s'inscrit auprès de l'Animateur Listing ➤ Il rejoint les animateurs présents dans les espaces ouverts après avoir rangé ses affaires dans les endroits dédiés (Cartable et Manteau) ➤ Il a la possibilité de choisir une des activités proposées ou choisir d'aller dans les pôles de jeux libres (lecture, dessin, jeux de société, jeux de construction...) 	<p><u>Animateur Listing :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pointage des enfants au fur et à mesure de leur arrivée ➤ Récolte les informations auprès des parents afin de les transmettre aux enseignants et au directeur de l'accueil de loisirs ➤ Il dirige l'enfant vers les espaces de jeu. <p><u>Animateurs Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil les enfants dans l'espace et demande leur envie du matin. ➤ Organise une activité calme avec un groupe d'enfant (projet sur plusieurs séances) ➤ Mets en place des pôles d'activités libres. <p style="text-align: right;"><i>De manière générale, l'animateur reste garant du bon</i></p>

		<p>accueil de chaque enfant et se positionne comme animateur responsable et référent. Il doit assurer la sécurité physique et morale de chacun en veillant à la bonne gestion de l'activité, des relations, du rangement et du bien-être de chacun.</p>
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser la transmission des enfants aux équipes enseignantes. ➤ Mettre les enfants dans des bonnes conditions d'entrée en classe ➤ Transmettre les informations aux enseignants <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 animateurs dans le préau Jaurès ➤ 3 animateurs dans le préau Brossolette 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participe au rangement de son activité ➤ Il se dirige vers le préau de son école ➤ Participe à un temps récréatif qui lui permettra de se dépenser avant l'entrée en classe ➤ Après avoir récupéré ses affaires, il monte en classe dans le calme <p><i>L'enfant reste autonome durant ce temps, il se dirige seul vers les différents et s'engage à respecter les consignes données afin de garantir la relation de confiance avec l'animateur.</i></p>	<p><u>Animateur Listing :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Change le listing, et pointe les enfants sur le listing gratuit ➤ Transmet les informations récoltées à l'équipe enseignante ➤ Dirige les enfants vers les espaces ouverts. <p><u>Animateurs Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Organise les temps de rangement et de déplacement afin de laisser l'enfant autonome ➤ Organise un temps récréatif avec des pôles de jeux libres ➤ Se positionnent aux endroits stratégiques afin de transmettre le groupe d'enfants aux enseignants

Accueil du Soir (16h30 - 18h30)		
Temps de la vie quotidienne	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur
<p><u>16h30-17h : Sortie des classes et Goûter</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre à l'enfant de finir sa journée d'école dans un environnement calme ➤ Organiser un temps de goûter permettant à chacun de faire une coupure dans sa journée ➤ Organiser le dispatche des enfants dans les ateliers <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 animateurs dans chaque préau ➤ 2 animateurs dans la salle de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant descend de classe et doit ranger ses affaires dans son préau respectif ➤ L'enfant se dirige vers la salle de restauration pour prendre son goûter ➤ Un espace est réservé pour chaque atelier afin de faciliter la constitution du groupe ➤ L'enfant s'engage à respecter un niveau sonore correct, débarrasser ses débris et faciliter le travail des animateurs et intervenants. 	<p><u>Animateurs Préau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dirige les enfants vers la salle de restauration en s'assurant du bon rangement des affaires. ➤ Vérifient auprès des enseignants que toutes les classes sont bien descendues ➤ Une fois qu'il n'y a plus d'enfants, ils rejoignent leurs collègues. <p><u>Animateurs Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueillent les enfants et les dirigent vers leurs tables réservées. ➤ S'assurent que chaque enfant à un goûter

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les intervenants supplémentaires sont positionnés dans la salle de restauration. 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Régulent le bruit afin de permettre un temps calme ➤ Au vu du grand nombre d'enfants, seuls les animateurs sont autorisés à se déplacer pour aller chercher de l'eau, du pain, passer la poubelle et récupérer des lavettes. ➤ Chaque animateur et intervenant fait l'appel de son groupe d'activité et pointe les présences. ➤ Une fois que le groupe a fini de goûter et que l'espace est propre, l'animateur se dirige avec son groupe vers son espace d'atelier.
<p><u>17h-17h10 : Sortie</u> <u>17h-18h : Ateliers</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser le choix de l'enfant ➤ Développer les compétences de l'enfant ➤ Favoriser la découverte de nouvelles activités <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <p>Un espace par atelier est prévu chaque trimestre. Chaque animateur et intervenant se dirige vers son espace avec son groupe et gère son atelier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'inscription à l'atelier est effective pour le trimestre. A la marge, des modifications pourront être effectuées en cours de trimestre. ➤ L'enfant s'engage à s'inscrire à différents ateliers en diversifiant le type d'activité (Culturelle, Artistique, Sportive) tout au long de l'année. ➤ Aide à l'installation et au rangement du matériel ➤ Se dirige vers le préau de son école en fin d'atelier pour le pointage de 18h. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il gère la bonne conduite de son atelier. ➤ Favorise la participation de chaque enfant à l'atelier et s'adapte aux différents niveaux ➤ Il propose un projet d'animation sur la période précisant les objectifs et le déroulement de son atelier ➤ L'atelier doit terminer à 17h55 le temps de laisser les enfants rejoindre leur préau. L'école ouvrant ses portes à 18h précise.
<p><u>18h-18h30 : Accueil du Soir</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer un temps récréatif pour finir la journée. ➤ Permettre la liberté de choix et de possibilités de l'enfant ➤ Transmission des informations entre les enseignants et les familles <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 animateurs dans le préau Brossolette (1 au listing, 2 en gestion de groupe) ➤ Les autres dans le préau Jaurès (1 au listing, les autres en gestion de groupe et installation des pôles) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant doit se présenter auprès des animateurs listing pour le pointage du soir. ➤ A Brossolette : une fois pointé, l'enfant récupère ses affaires et se prépare à basculer dans l'autre préau. Une fois que tous les enfants sont pointés, le groupe d'enfant bascule dans le préau Jaurès pour le temps récréatif et l'accueil du soir. ➤ A Jaurès : une fois pointé, les enfants peuvent se diriger vers les pôles d'activités en auto gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pointage de tous les enfants dans chaque préau. ➤ Installation avec les enfants des pôles d'activités. ➤ Régulent la gestion des activités libres. ➤ Proposent des activités encadrées ➤ Se tiennent à disposition des parents pour transmettre des informations et échanger sur la journée de leur enfant. ➤ Organisent le rangement du matériel à 18h20

B. Accueil Mercredi :

Temps de la vie quotidienne	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur
<p><u>7h30-9h : accueil des enfants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser un accueil convivial et chaleureux, avec des pôles de libre manipulation (préau, cours, ludo) <p><u>9h30-10h : Rassemblement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enfants de CP sont rassemblés dans la salle rose pour un comptage et la présentation des ateliers ➤ Les autres enfants sont rassemblés dans le préau Jaurès pour le comptage et la présentation des ateliers ➤ Choix des ateliers <p><u>10h-11h30 : Atelier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enfants partent en atelier qu'ils auront choisi pendant le rassemblement <p><u>11h30-12h : Temps libre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chaque enfants aura la possibilité d'avoir un temps libre dans la cours, le préau Jaurès ou la ludo <p><u>12h00-13h30 : Repas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser un temps de repas convivial, d'échange et reposant pour l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant devra s'inscrire auprès d'une personne de la direction au listing ➤ L'enfant sera capable de se diriger dans l'accueil de loisirs ➤ L'enfant sera capable de choisir son atelier ➤ L'enfant sera capable de manipuler le matériel sans l'aide d'un adulte ➤ L'enfant sera capable de ranger son matériel seul ➤ L'enfant se sert un repas complet au self et s'installe avec qui il le souhaite. ➤ L'enfant doit prendre le temps de goûter chaque aliment et manger en quantité suffisante. <p><u>A la fin du repas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enfants partant à 13h20 se dirigent vers le préau Jaurès avec 2 animateurs ➤ Les autres enfants restent dans la cours, en attente du rassemblement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueillir chaleureusement les enfants ➤ Comptage des enfants sur tous le long de la journée ➤ Participer à la réunion des enfants ➤ Proposer son atelier chacun son tour ➤ Proposer des ateliers de libre manipulation ➤ Mettre en place des ateliers enrichissant. ➤ Etre à l'écoute des enfants ➤ Faire découvrir les locaux au CP ➤ Organise l'entrée à la salle de restauration ➤ S'assure que chaque enfant se sert un repas <u>complet</u> ➤ S'installe avec les enfants de manière à réguler la gestion du repas (1 animateur pour 6 tables environ) ➤ Régule le bruit dans la salle de restauration. ➤ S'assure que les enfants ont bien goûté à tout et ont mangé en quantité suffisante. ➤ S'assure que les enfants ont bien débarrassé leur plateau (Table de Tri) ➤ A 13h15, les animateurs rassemblent les enfants qui partent à 13h20 avant l'ouverture des portes. ➤ A 13h20, le directeur ouvre les portes et accueil les familles
<p><u>13h30- 14h00 : Temps libre</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant à la possibilité de prendre la parole afin 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un animateur se positionne pour mener le temps de

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser un temps d'échange avec les enfants ➤ Expliquer la journée aux enfants ➤ Constitution des groupes d'activités ➤ Rappel des consignes et des règles de vie ➤ Pointage des enfants 	<p>d'émettre des idées, ou donner un ressenti sur la vie de l'accueil de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le premier rassemblement de l'année servira notamment à constituer les règles de vie avec les enfants. ➤ Il choisit ensuite l'activité qu'il souhaite faire et s'inscrit auprès de l'animateur qui l'organise 	<p>réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il propose la parole aux enfants par différentes méthodes ludiques ➤ Il expose au groupe les différentes activités organisées par les animateurs ➤ Les autres animateurs comptent le nombre d'enfant pour vérifier l'effectif. ➤ Ils régulent le bruit et permettent au référent de mener la réunion dans le calme.
<p><u>16h00-16h30 : Gouter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser un temps convivial de reprise d'énergie en fin de journée ➤ Favoriser un retour au calme après les activités <p><u>Lieu</u> : dans la salle de restauration avec son groupe d'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant participe à la l'installation du gouter avec l'animateur ➤ Il doit prendre son goûter dans le calme. ➤ Il débarrasse son gouter et laisse sa table propre. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Après le rangement de son activité, l'animateur organise un passage aux toilettes et lavage des mains. ➤ Il accompagne son groupe à la salle de restauration et installe son gouter ➤ Il régule le bruit et s'assure que chaque enfant goute ➤ Il organise avec les enfants le nettoyage des tables
<p><u>16h30 -18h30 : Accueil Parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser le choix de l'enfant pour la fin de sa journée. ➤ Proposer un temps récréatif ➤ Développer la communication avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant à la possibilité de choisir l'espace dans lequel il souhaite jouer parmi les lieux ouverts ➤ Une fois que son parent arrive, l'enfant range le jeu ou l'espace dans lequel il jouait et va récupérer ses affaires avant de partir. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installation avec les enfants des pôles d'activités ➤ Régulent la gestion des activités libres et le nombre d'enfant par activité ➤ Proposent des activités encadrées ➤ Se tiennent à disposition des parents pour transmettre des informations et échanger sur la journée de leur enfant. ➤ Organisent le rangement du matériel à 18h20
<p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <p><u>A 16h30 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 animateurs dans la cour Jaurès ➤ 2 animateurs dans la Ludothèque ➤ 2 animateurs dans l'Atelier ➤ 2 animateurs dans le préau Jaurès 		

A 17h30 :

- 2 animateurs dans la Ludothèque
- 2 animateurs dans la cours
- 3 animateurs dans le préau

A 18h00 :

- 3 animateurs dans le préau Jaurès

Dès 16h30, le directeur ou l'adjoint ouvrent l'accueil aux parents, ils organisent le dépointage et l'émargement des parents. Ils dirigent ensuite les parents vers les espaces ouverts pour qu'ils récupèrent leur enfant.

C. Accueil Vacances Scolaires :

Le temps de vacances scolaire permet de répondre à notre objectif de rupture avec le quotidien. En effet, ces temps plus ou moins long (2 semaines à 2 mois) permettent de donner une nouvelle dynamique à l'accueil de loisirs et d'approfondir des thématiques. C'est un temps durant lequel nous pouvons expérimenter des modifications de fonctionnement, favoriser des projets d'activités plus intenses et avoir un suivi sur un projet d'animation précis concernant la période.

L'idée n'étant pas de tout révolutionner durant les vacances, mais assouplir le fonctionnement et permettre de développer des activités sur des temps d'accueil plus longs (7h30-18h30)

Temps de la vie quotidienne	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur
<p><u>07h30-09h30 : Accueil</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser un temps d'éveil récréatif pour démarrer la journée dans un esprit vacances ➤ Favoriser la communication avec les parents <p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <p><u>A 7h30 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 animateur au listing ➤ 1 ou 2 animateurs dans l'Atelier ➤ 1 animateur dans la Bibliothèque ➤ 1 ou 2 animateurs dans la Ludothèque <p><u>A 8h30 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 animateur au listing ➤ 2 animateurs dans l'Atelier ➤ 1 animateur dans la Bibliothèque ➤ 3 animateurs dans la Ludothèque ➤ 3 animateurs dans le préau Jaurès 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant s'inscrit auprès de l'Animateur Listing ➤ Il rejoint les animateurs présents dans les espaces ouverts après avoir rangé ses affaires dans les endroits dédiés (Manteau, Sac de piscine, etc...) ➤ Il a la possibilité de choisir une des activités proposées ou choisir d'aller dans les pôles de jeux libres (lecture, dessin, jeux de société, jeux de construction...) 	<p><u>Animateur Listing :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pointage des enfants au fur et à mesure de leur arrivée ➤ Récolte les informations auprès des parents afin de les transmettre au directeur de l'accueil de loisirs ➤ Il dirige l'enfant vers les espaces de jeu. <p><u>Animateurs Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil les enfants dans l'espace et demande leur envie du matin. ➤ Organise une activité calme avec un groupe d'enfant ➤ Mets en place des pôles d'activités libres.

<p><u>09h30-10h00 : Rassemblement</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser un temps d'échange avec les enfants ➤ Expliquer la journée aux enfants ➤ Constitution des groupes d'activités ➤ Rappel des consignes et des règles de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant à la possibilité de prendre la parole afin d'émettre des idées, ou donner un ressenti sur la vie de l'accueil de loisirs ➤ Il choisit ensuite l'activité qu'il souhaite faire et s'inscrit auprès de l'animateur qui l'organise 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un animateur se positionne pour mener le temps de réunion ➤ Il propose la parole aux enfants par différentes méthodes ludiques ➤ Il expose au groupe les différentes activités organisées par les animateurs ➤ Les autres animateurs comptent le nombre d'enfant pour vérifier l'effectif. ➤ Ils régulent le bruit et permettent au référent de mener la réunion dans le calme.
<p><u>10h00-12h00 : Activité</u></p> <p><i>Cf II. Organisation des Activités</i></p>		
<p><u>12h00-13h30 : Repas</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser un temps de repas convivial et reposant pour l'enfant ➤ Sensibiliser l'enfant à l'équilibre alimentaire et au tri sélectif <p><u>Positionnement animateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 animateur à l'entrée de la salle de restauration ➤ 1 animateur au niveau du self ➤ 1 animateur pour 6 tables dans la salle ➤ Les animateurs s'installent au fur et à mesure de l'entrée des enfants. ➤ Les premiers animateurs arrivés, sont les premiers à sortir à la fin du repas. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant se sert un repas complet au self et s'installe avec qui il le souhaite. ➤ L'enfant doit prendre le temps de goûter chaque aliment et manger en quantité suffisante. ➤ L'enfant débarrasse son plateau dans la table de Tri Sélectif ➤ Il nettoie sa table. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organise l'entrée à la salle de restauration ➤ S'assure que chaque enfant se sert un repas <u>complet</u> ➤ S'installe avec les enfants de manière à réguler la gestion du repas (1 animateur pour 6 tables environ) ➤ Régule le bruit dans la salle de restauration. ➤ Favorise la discussion et les échanges au sein de la table (temps convivial) ➤ S'assure que les enfants ont bien goûté à tout et ont mangé en quantité suffisante. ➤ S'assure que les enfants ont bien débarrassé leur plateau (Table de Tri)
<p><u>13h30-14h00 : Temps calme</u></p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre un temps de repos pour l'enfant après le 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant à la possibilité de se reposer dans les espaces Bibliothèque ou Atelier ➤ L'enfant à la possibilité de jouer et de participer à des 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organise un temps calme en proposant des activités relaxantes, sous forme de pôles ➤ Veille à maintenir un volume

<p>repas</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les activités calmes 	<p>activités calmes dans la Ludothèque ou les préaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecte le besoin de repos des autres enfants, en veillant à moduler son volume sonore et à canaliser son énergie 	<p>sonore acceptable, une atmosphère de temps calme.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afin de favoriser le repos, l'animateur demande aux enfants de rester dans l'espace de leur 1^{er} choix.
<p>14h00-16h00 : Activité</p> <p><i>Cf II. Organisation des Activités</i></p>		
<p>16h00-16h30 : Gouter</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser un temps convivial de reprise d'énergie en fin de journée ➤ Favoriser un retour au calme après les activités <p><u>Lieu :</u> dans la salle de restauration avec son groupe d'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant participe à la l'installation du gouter avec l'animateur ➤ Il doit prendre son goûter dans le calme. ➤ Il débarrasse son gouter et laisse sa table propre. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Après le rangement de son activité, l'animateur organise un passage aux toilettes et lavage des mains. ➤ Il accompagne son groupe à la salle de restauration et installe son gouter ➤ Il régule le bruit et s'assure que chaque enfant goute ➤ Il organise avec les enfants le nettoyage des tables
<p>16h30 -18h30 : Accueil Parents</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser le choix de l'enfant pour la fin de sa journée. ➤ Proposer un temps récréatif ➤ Développer la communication avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enfant à la possibilité de choisir l'espace dans lequel il souhaite jouer parmi les lieux ouverts ➤ Une fois que son parent arrive, l'enfant range le jeu ou l'espace dans lequel il jouait et va récupérer ses affaires avant de partir. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installation avec les enfants des pôles d'activités ➤ Régulent la gestion des activités libres et le nombre d'enfant par activité ➤ Proposent des activités encadrées ➤ Se tiennent à disposition des parents pour transmettre des informations et échanger sur la journée de leur enfant. ➤ Organisent le rangement du matériel à 18h20
<p><u>Positionnement des animateurs :</u></p> <p>A 16h30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 animateurs dans la cour Jaurès ➤ 3 animateurs dans la Ludothèque ➤ 2 animateurs dans l'Atelier <p>A 17h30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 animateurs dans la Ludothèque ➤ 2 animateurs dans l'Atelier 		

A 18h00 :

➤ 3 animateurs dans le préau Jaurès

Le directeur ou l'adjoint ouvrent l'accueil aux parents, ils organisent le dépointage et l'émargement des parents. Ils dirigent ensuite les parents vers les espaces ouverts pour qu'ils récupèrent leur enfant.

2. Règles de vie :

La réussite de l'accueil de loisirs est synonyme de respect de la vie en collectivité. Ce respect doit passer par un certain nombre de règles qui définissent le cadre d'évolution de l'enfant. Ce cadre pour être respecté doit être posé, compris et mis en place au lancement de l'accueil avec les enfants.

Les premiers jours d'accueils serviront à définir ce cadre avec les enfants, mettre en place une signalétique avec les enfants de manière à avoir un support visuel.

L'animateur devra systématiquement s'assurer que ces règles sont comprises et intégrées: il pourra notamment proposer aux enfants de les reformuler avec leurs mots, afin de vérifier leur niveau de compréhension.

- Les règles liées à la circulation au sein de l'accueil :
 - Interdiction de fréquenter un espace où il n'y a pas d'adultes.
 - Obligation quand l'équipe d'animation le demande, de se rassembler très vite, et de faire en sorte individuellement que l'effectif puisse être vérifié dans les délais les plus brefs.
 - Interdiction d'emprunter les escaliers qui se trouvent dans les préaux Jaurès et Brossolette, sans adultes ou sans l'autorisation exceptionnelle d'un adulte.
 - Interdiction de courir dans des espaces inappropriés à la course: escaliers donnant sur le restaurant scolaire, couloir de liaison entre les préaux Jaurès et Brossolette, salles d'activités (bibliothèque, ludothèque, atelier).
 - Interdiction de jouer et de stationner sans raison dans les blocs toilettes, dédiés uniquement aux besoins et à l'hygiène des mains.
- Les règles liées à la vie en collectivité.
 - Respect des personnes : courtoisie et politesse sont de rigueur. Sont interdites toutes formes de violence (verbale ou physique) d'intimidation (du plus grand vers le plus petit) et d'incivisme (vol, racket, espionnage dans les toilettes...).
 - Respect des biens : Il sera expressément demandé aux enfants de prendre soin du matériel qu'ils emploient, de participer à l'entretenir (laver les pinceaux...) et de ranger les espaces qu'ils occupent.
- Les règles liées à l'hygiène :
 - Lavage des mains avant chaque repas.
 - Participation au nettoyage des tables après le repas ou toute activité salissante.
 - Interdiction de jeter papiers et déchets par terre.

Les sanctions, en cas de non-respect de ces règles, doivent être appliquées avec réflexion, compréhension et bienveillance ; elles doivent impérativement avoir un caractère avant tout éducatif, et permettre à l'enfant de réparer son erreur.

Nous devons ainsi proscrire toute punition humiliante, exclusion arbitraire, et toute sanction inadaptée à notre fonction de co-éducateur. (Privation d'activité, station prolongée sur une chaise...)

Sera négociable par les enfants tout ce qui concernera l'expression de leur individualité, personnalité, leurs envies.

- L'enfant ne pourra pas être contraint de participer à une sortie, une activité.
- Il pourra s'il le souhaite ne participer à aucunes activités.
- Il pourra proposer des idées d'activités.
- Il pourra exprimer ce qu'il pense et ressent, en tout respect pour son interlocuteur.
- Il pourra choisir son animateur référent s'il en a besoin.
- A table, l'enfant ne pourra pas être contraint de manger : l'animateur l'encouragera, mais en aucun cas ne le forcera.
- Il pourra choisir avec qui il mange.

II. Organisation des activités :

En fonction des différents temps d'accueil, nous proposerons différents types d'activités, avec des modalités différentes d'organisation. Les projets d'activités et d'animation seront effectués en réunion d'équipe en concertation et avec l'aval de l'équipe de direction.

1. Les activités encadrées (1h30 à 2h00):

Les enfants auront la possibilité de participer à des activités encadrées par les animateurs chaque mercredi et durant les vacances scolaires le matin et l'après-midi.

Lors des temps de forum et de rassemblement, les enfants auront la possibilité d'émettre des idées d'activités et faire part de leurs envies. Ces idées seront récoltées et discutées en équipe afin de les intégrer aux projets d'animations.

Mise en place des activités :

Des réunions de préparation seront organisées tous les mardis matin afin de mettre en place des projets d'animation à plus ou moins long terme. Les animateurs devront proposer des activités répondant aux objectifs de ce projet pédagogique et adaptées au public accueillis.

Place de l'animateur durant l'activité :

L'animateur propose son activité durant les temps de rassemblement avec un objectif de sensibilisation afin d'attirer un certain nombre d'enfant et de permettre à chacun d'avoir une idée précise du contenu de l'activité.

Il devra constituer son groupe d'enfant et préparer une liste nominative du groupe qu'il a (cette liste sera transmise au directeur)

Une fois constitué, le groupe se dirige vers l'espace d'activité, l'animateur installe avec les enfants le matériel. Il se positionne comme meneur d'activité, explique les consignes et anime les enfants. Il fait jouer ou joue avec les enfants.

Il est garant de la sécurité de chacun et doit organiser son activité et la gestion de son matériel de manière à éviter tout accident. Il régule le bruit durant son activité, gère les conflits, arbitre, et coordonne l'utilisation du matériel dangereux (Cutter, Ciseaux, Colle, etc...)

Il organise avec les enfants le rangement de l'activité, le passage aux sanitaires avant de poursuivre avec le temps de vie quotidienne.

2. Les activités « libres » (temps d'accueil matin et soir) :

Lors des temps d'accueil, des pôles d'activités libres seront ouverts afin de permettre à l'enfant de choisir son activité et gérer son temps de loisirs.

L'enfant a la possibilité de participer à telle ou telle activité au moment où il le souhaite à partir du moment où l'effectif dans l'espace le permet et qu'il respecte les consignes du lieu (bruit, course, etc...)

Types d'activités proposées :

Ces activités sont en gestion libre, les activités proposées doivent permettre aux enfants de s'autogérer et de jouer seuls ou en groupe.

L'enfant choisit où il veut aller et s'annonce auprès de l'animateur qui est présent sur le pôle.

S'il y a trop d'enfant dans un pôle, il peut regagner un autre pôle et attendre qu'il y ai moins d'enfants.

Ces activités peuvent être

- Sportives : Badminton, Ping-pong, Cordes à sauter, Football...
- Manuelles : Dessin, Coloriage, Bracelets Brésiliens, Scoubidou...
- Jeux de société, jeux en bois...

Place de l'animateur durant l'activité :

Il se positionne aux pôles d'activités afin de les installer avec les enfants. Il est garant de la bonne conduite des enfants, régule le bruit dans les activités et les espaces.

Il peut être amené à jouer avec les enfants, ce qui lui permettra de rappeler les règles de certains jeux ou donner des techniques d'animation.

Il régule le nombre d'enfant dans les pôles, et veille au respect du matériel.

3. Les ateliers découvertes :

Comme préconisé par la « réforme des rythmes scolaires », des temps d'apprentissage dans les classes sont redéployés afin de les rendre moins longs, au profit d'activités ludoéducatives proposées aux enfants dans l'optique de **favoriser l'égalité d'accès à la culture et au sport**.

Proposer un panel d'activités couvrant les champs :

- Expression, activités artistiques et culturelles.
- Activités sportives et motrices.
- Activités Ludo éducatives.

Organisation générale :

Le Lundi et le Jeudi

- Les enfants de CP/CE1 sont pris en charge par les enseignants, dans le cadre des ateliers « méthodologie ».
- Les enfants de CE2, CM1 et CM2 sont accueillis sur les ateliers ludoéducatifs proposés par les animateurs et les intervenants.

Les Mardi et les Vendredi

- Les enfants de CE2, CM1 et CM2 sont pris en charge par les enseignants, dans le cadre des ateliers « méthodologie ».
- Les enfants de CP/CE1 sont accueillis sur les ateliers ludoéducatifs proposés par les animateurs et les intervenants.

Modalités d'inscription aux ateliers : choix de l'enfant, variété et découverte.

La première semaine de chaque trimestre est consacrée aux inscriptions. Les activités y sont présentées aux enfants par les animateurs et les intervenants; à l'issue de cette présentation, les enfants s'inscrivent à l'atelier pour le trimestre : le lundi pour les ateliers du lundi, le mardi pour ceux du mardi...

Ils émettent leur premier et leur deuxième choix sur un petit formulaire qui leur est distribué. Le choix des enfants sera donc privilégié dans la procédure d'inscription, mais seront également pris en compte :

- L'avis de l'équipe éducative (animateurs, enseignants et parents).
- Le même enfant ne pourra s'inscrire 2 trimestres de suite à une même activité.
- Nous tenterons de solliciter les enfants à s'inscrire aux 3 familles d'activités sur les 3 trimestres.
- Nous tenterons de respecter au maximum les 1^{er} choix des enfants ; quand cela ne sera pas possible, nous leur proposerons leur 2^{ème} choix.
- Quand un enfant n'aura pas eu son 1^{er} choix au 1^{er} trimestre, nous l'inscrirons à l'atelier de son 1^{er} choix au trimestre suivant.

4. Les activités prestataires et sortie :

En réunion d'équipe, les animateurs prévoient des sorties ou des interventions de prestataires pendant leur projet d'animation.

Après validation du directeur (en fonction de la pertinence de l'activité et de son coût), celui-ci fera la réservation nécessaire. Il se chargera notamment de prévoir un moyen de transport et commander les pique-niques éventuels.

Les enfants s'inscriront à la sortie le jour même, si le nombre de place est limité, nous prioriseront les inscriptions en fonction de l'assiduité des enfants et les sorties déjà effectuées.

Se déplacer sur des trottoirs étroits, traverser des rues, nécessite une très grande attention de la part des adultes qui encadrent le groupe.

C'est pourquoi les enfants sortent accompagnés par un minimum de deux animateurs, l'un devant, l'autre derrière le groupe pour en avoir une vision globale, et pour pouvoir bloquer la circulation au moment de traverser les rues.

Ces animateurs sont munis des fiches sanitaires et d'une liste exhaustive et clairement rédigée (Noms de famille, nom des animateurs, destination, heure de départ et heure de retour) de chaque enfant qui compose leur groupe, un double de cette liste restant sur le centre de loisirs.

Ils sont également munis d'une trousse à pharmacie dûment équipée. Ils ont au préalable établi avec leur groupe un dialogue sur les règles de sécurité dans la rue, la destination, le projet.

Enfin les enfants sont identifiables par un par un petit Gilet jaune fluorescent.

5. Les activités dans la ville :

Dans le cadre du partenariat avec la ville du Pré Saint Gervais, il est primordial pour nous travailler en collaboration et dans des projets incluant les différentes infrastructures de la ville. Rassembler la communauté éducative autour des projets de l'accueil favorisera la création de liens et la cohérence de la démarche éducative de la ville.

L'équipe de direction et les animateurs favoriseront les rencontres avec ces partenaires afin de discuter des actions à mettre en place, et se proposer des projets mutuels.

Aussi, dans cette dynamique nous privilégions les actions avec les infrastructures sportives (piscine, gymnases), la bibliothèque François Mitterrand, les différentes associations de la ville (Mystère Bouffe, Le jardin de Jules, etc...)

6. Les projets d'animation individuelle :

Nous aurons l'occasion de travailler sur des projets individuels durant les accueils du soir et les accueils du mercredi après-midi. En effet les animateurs qui le souhaitent ont des heures dans leur planification annuelle pour écrire un ou plusieurs projets individuels chaque année. Ils auront le choix de les réaliser tout au long de l'année ou sur une période bien particulière en fonction du projet (ex : projets jardinage) et de réaliser leur projet sur le temps qui leur paraît le plus approprié (matin, soir, mercredi).

Les projets d'animation proposée par les animateurs cette année sont :

-Projet culture urbaine : Une découverte d'artiste, de danse, de musique, du sport, mais aussi du Streets art que les enfants découvrir au cours de l'année, via des sorties et des ateliers.

-Projet tous en carton : Un projet qui sera mis en place avec du carton de récupération pour fabriquer des éléments de décoration pour embellir l'accueil de loisirs et aussi des objets qui seront fabriqués pour les événements

-Projet Spectacle comique : Un projet qui sera mis en place sur le temps des mercredis, les enfants auront la possibilité de reprendre des sketches déjà existant ou dans créer un, avec écriture et mise en scène.

-Projet Bien mangé : Cette année les enfants vont pouvoir cultiver leurs légumes et fruits au jardin partagés .Ils pourront apprendre les fruits et légumes de saison.
Ce projet aura des ateliers autant de jardinage, que des ateliers manuels.

-Projet film : Un projet qui sera mené sous forme de scénette sur la vie de l'accueil de loisirs. Un montage sera fait par les enfants dans la salle informatique, pour être diffusés aux familles.

-Projet passerelle, élémentaire /ado : Cette année nous débutons une passerelle, pour les enfants qui passeront au collège l'année prochaine. L'intégration est parfois difficile pour certains enfants, pourquoi pas aborder ce grand changement par des ateliers qui seront en commun avec les adolescents du service jeunesse, et qui permettra à chacun de se découvrir sans avoir des appréhensions.

-Projet musique : Création d'instruments de musique, pour pouvoir aborder la musique par le biais d'objets qui sera créé par soi-même et par la suite avoir un apprentissage d'instruments et de la musique.

Projet couture : Récupération de tissu pour pouvoir créer des sacs, des trousse, des pochettes etc... Ainsi les enfants pourront redonner une autre vie à leur tissu.

III Hygiène & Sécurité :

1/ Prévention des risques et consignes de sécurité

a- Règles de sécurité

La sécurité du public se trouve au cœur de nos préoccupations, aussi, dans notre organisation, tout est envisagé pour assurer cet aspect de notre mission.

- Connaissance par les animateurs du nombre d'enfants qu'ils ont à charge.
- Privilégier la gestion de petits groupes ; en cas de gestion de grand groupe, se positionner aux endroits stratégiques et porter une attention panoramique.
- Connaissance par les animateurs des particularités enregistrées chez chaque enfant (PAI, allergie, asthme, situations familiale etc.).
- Connaissance des gestes de base pour les soins à apporter en cas de bobo, tenue rigoureuse du registre d'infirmerie, communication et relai animateurs/direction.
- Affichage des numéros d'urgence.
- Etre vigilant au matériel/produits utilisés ou stockés.

nota

En cas de moindre doute (fièvre, maladie...), la direction de l'accueil se réserve la possibilité de contacter les familles afin de signaler les problématiques ou éventuellement de demander à ce que l'enfant puisse quitter l'accueil dans des délais brefs.

b- Prévention contre les incendies

Le registre de sécurité de la structure se trouve dans la loge de la gardienne ; Y sont consignées toutes les informations relatives à la sécurité sur la structure (Ainsi qu'à son suivi) : Intervention des prestataires sur les trappes de désenfumage suivi des dates de péremption des extincteurs, dates et rapports des exercices d'évacuation suivi et maintenance des structures de jeux...

Ces informations sont communes et tenues à la disposition de l'équipe d'animation comme de l'équipe d'enseignement.

Par ailleurs des exercices incendie doivent être effectués, au rythme de trois au moins par année scolaire et un pendant les grandes vacances ; cela permet d'entretenir au sein de l'équipe un état de vigilance permanente, en appliquant régulièrement les procédures, en les actualisant dès que nécessaire.

De même nous effectuerons une sensibilisation accrue aux enfants, multipliant les consignes, et les petits exercices d'entraînement au rassemblement.

Des affichages stratégiquement positionnés rappellent les consignes d'usage aux animateurs.

Enfin, des temps de formation et d'information sont réservés en réunions d'équipe, où sont abordées toutes les questions relatives au traitement d'un incendie :

- Attribution des extincteurs en fonction du type d'incendie
- Mode opératoire d'utilisation des extincteurs,
- Positionnement des adultes en cas d'alerte,
- Discours à tenir aux enfants en cas d'alerte,
- Révision du plan d'évacuation...

Procédure en cas d'incendie

- Chaque animateur sort avec son groupe d'enfant par l'issue de secours la plus proche et rejoint le « Point de rassemblement » = Fond de la cour Jaurès et Brossolette

- Il fait preuve de calme et affiche un air « confiant », délivre des consignes très courtes et précises, faisant preuve de fermeté, **sans panique ni précipitation**
- S'il y a un seul animateur, il doit toujours sortir le dernier du lieu évacué ; s'ils sont deux, l'un se place en tête et l'autre en queue du groupe pour le déplacement.
- Le directeur récupère le listing principal et rejoint enfants et animateurs au « point de rassemblement », après avoir vérifié qu'il n'y avait plus personne dans les locaux (y compris dans les salles où il n'est pas censé y avoir d'enfants).
- Le directeur veille également à fermer les portes et les fenêtres.
- Une fois tout le monde est réunis dans la cour, les animateurs comptent tous les enfants et font l'appel. Attention, Il ne faut pas courir ni revenir en arrière.

Ces procédures sont détaillées clairement sur des affiches positionnées sur chacun des espaces d'accueil de la structure.

Pour rappel : Toutes les issues de secours doivent être en permanence dégagées

2/ Suivi sanitaire

a- Les fiches sanitaires

Les fiches sanitaires de liaison (de même que les PAI : protocoles d'accueil individualisé) remises par les familles en début d'année sont les éléments dont nous disposons pour garantir au mieux un suivi sanitaire approprié. En leur absence nous ne pourrions assurer la pertinence des soins, le respect des régimes alimentaires particuliers.

C'est pourquoi ces fiches sont obligatoires : elles servent aussi à contacter les familles en cas de besoin.

C'est pourquoi également le plus grand soin est requis de la part des familles, pour renseigner ces fiches (actualité des numéros de téléphones, des problématiques...)

b- La pharmacie

L'accueil de loisirs s'engage :

- A posséder et entretenir, dans un local spécifique une armoire à pharmacie largement pourvue de tout ce que préconise la réglementation jeunesse et Sports, d'un registre d'infirmerie tenu à jour par le directeur,
- A assurer le suivi des produits en les étiquetant à leur ouverture,
- A prodiguer les « petits soins », à rassurer l'enfant « blessé » et bien entendu à contacter familles et services d'urgences en cas de nécessité.

L'approvisionnement de cette pharmacie se trouve :

- En premier lieu sous la responsabilité de la direction,
- Mais aussi sous la responsabilité des animateurs, qui se doivent d'informer sur les produits à remplacer, renseigner le cahier d'infirmerie et informer les responsables en cas de difficultés ou d'incidents particuliers.

Une signalétique à l'intention des animateurs est implantée dans le local ou est stockée la pharmacie :

- Procédures
- Numéros d'urgence
- Etiquetage des produits
- Approvisionnement des trousseaux à pharmacies.

c- Hygiène alimentaire

Les ateliers de cuisine animés par l'équipe prendront en compte la réglementation en vigueur :

- Chaleur pour les cuissons,
- Conservation au frais,

- Conservation d'échantillons,
- Hygiène des mains et choix de locaux appropriés,
- Vérification systématique des dates de péremption,
- Etiquetage (dates) des produits de longue conservation dès leur ouverture,
- Positionnement des poubelles par rapport à l'atelier,
- Les allergies enregistrées pour les enfants participants.

Nota les pique-niques font l'objet d'une attention particulière ; ils sont transportés dans des glacières contrôlées, la température des sandwiches est relevée dès la sortie des glacières...

d- Hygiène de l'enfant

Nous sommes très attentifs à l'hygiène de l'enfant : l'enjeu pour nous étant de le conduire vers une plus grande autonomie, en l'accompagnant sur les temps de vie quotidienne liés au suivi de son hygiène, en rendant ces moments ludiques, éducatifs et agréables.

- Lavage des mains
- Passage aux toilettes
- Temps d'alimentation...

NOTA : Les animateurs sont tenus d'être discrets lorsque qu'ils s'occupent d'un enfant ayant eu un « petit accident ».

e- Propreté du matériel et des espaces

A la charge de la collectivité, le ménage et l'entretien des locaux est assuré par des personnels de la mairie.

Les animateurs interviennent lorsqu'ils organisent des activités particulièrement « salissantes », en effectuant un « pré- ménage » sur les taches de peinture, le plâtre au sol etc....

Le rangement est effectué avec les enfants, avec l'accompagnement pédagogique et technique des animateurs.

III - Evaluation :

Les résultats de ces temps d'évaluation nous permettront de réajuster nos objectifs. Ce projet pédagogique est donc modulable et ajustable en fonction des éléments observés.

Pour le 1^{er} trimestre :

- **Amener les enfants à accepter la différence et à développer leur empathie :**
 - ✓ Les enfants acceptent dans leurs jeux la venue d'un nouveau camarade
 - ✓ Pas de rejet d'enfant
 - ✓ Les enfants régulent eux-mêmes la moquerie de quelqu'un d'enfants

- **Amener les enfants à se responsabiliser dans la vie de la collectivité :**
 - ✓ Les animateurs ne sont obligés de rappeler les règles de vie que pour quelques enfants
 - ✓ Les enfants sont capables de rappeler les règles de vie à leurs camarades
 - ✓ Les enfants ont été capables de choisir des délégués et de s'y référer

- **Amener les enfants à découvrir des nouveaux goûts et équilibrer leur alimentation :**
 - ✓ Les enfants savent demander à être servis selon leur appétit
 - ✓ Moins de gaspillage et de déchets à la table de tri
 - ✓ Les aliments de la table de récupération sont utilisés par les enfants
 - ✓ Les enfants connaissent les différentes classes des aliments

Tous ces éléments d'évaluation seront régulièrement discutés et observés en équipe lors des réunions du mardi matin.

Nous nous donnons un trimestre pour observer ces éléments et faire un point sur le projet pédagogique. Les réajustements d'organisation seront à mettre en place et à évaluer de nouveau le trimestre prochain.